



BILAN DES CONCOURS

E.M.IA. sur épreuves

2015



- I. BILAN DES CONCOURS EMIA SUR ÉPREUVES
- II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ
- III. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION

Textes de référence :

- Arrêté du 13 janvier 2011, modifié ;
- circulaire n° 500922/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD du 28 août 2014.

I. BILAN DES CONCOURS EMIA sur épreuves

Bilan du Président du jury EMIA : enseignements généraux

Les concours EMIA sur épreuves de l'année 2015 ont permis de sélectionner le nombre fixé et la qualité requise pour des candidats à l'épaulette.

La relative faiblesse des candidats de la filière SES, constatée à l'issue des épreuves écrites, n'a pas été confirmée lors des épreuves orales, au cours desquelles une certaine homogénéité des candidats a été observée, quelle que soit leur filière.

S'agissant des motifs de satisfaction, il convient de souligner l'excellent niveau de certains candidats, qu'ils soient EVAT ou sous-officiers.

Ceci étant, le niveau global des postulants pourrait être sensiblement amélioré par un minimum de préparation de l'ensemble des épreuves, notamment orales, sport compris. En effet, comme l'an dernier, plusieurs candidats qui avaient bien réussi leurs entretiens ont été éliminés aux épreuves sportives.

La préparation doit se concentrer sur la forme de l'exposé, en dépassant la caricature du « certes cependant mais surtout » sans aucun lien avec le sujet posé.

S'agissant du fond, les candidats s'orientent quasi systématiquement sur les sujets dits « de société », au détriment des sujets plus classiques, mais leurs connaissances dépassent rarement celles du journal télévisé. Les points de repère historiques élémentaires font souvent défaut et la culture littéraire est généralement déficiente.

Comme l'an passé, l'âge moyen des candidats est relativement élevé. Il paraît de l'intérêt de tous – postulants et institution – que les candidats soient incités à se présenter au plus tôt et qu'ils soient mieux accompagnés dans leur préparation.

Bilan chiffré des concours :

SYNTHÈSE DE L'ADMISSIBILITÉ

	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	MOYENNES				
				SYNTH	MATHS	PHYS	ANGLAIS	GÉNÉRALE
SI	93	38	41%	8,09	7,67	8,70	9,59	8,32
2014	94	28	30%	10,29	8,24	9,95	9,70	9,40
				SYNTH	ECO	MATHS	ANGLAIS	GÉNÉRALE
SES	98	55	56%	9,74	5,77	5,34	5,98	6,68
2014	130	62	48%	8,80	7,46	6,30	8,16	7,61
				SYNTH	HRI-GEOP	ANGLAIS	LV 2	GÉNÉRALE
L	89	19	21%	8,65	9,10	9,10	8,05	8,83
2014	80	10	13%	9,06	9,51	9,44	8,87	9,28
				Synt. Coef 10	Epr Coef 14	Epr Coef 10	LV Coef 6	GÉNÉRALE
BILAN	280	112	40%	8,85	7,45	7,65	7,84	7,91
2014	304	100	33%	9,33	8,24	8,25	8,82	8,60

II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1. ÉPREUVE COMMUNES

1.1 ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

- CONCOURS SCIENCES

Le corpus de textes proposés à la synthèse était composé d'une vingtaine de pages traitant essentiellement de la prise en compte du développement durable dans nos armées.

Afin de comprendre l'esprit de la documentation proposée, le candidat devait avoir identifié la genèse du développement durable (dans le monde, en Europe et en France), les enjeux du développement durable pour notre société en général et au sein du ministère de la Défense en particulier, enfin, il devait mettre en évidence les moyens du ministère pour atteindre les objectifs de la politique de développement durable sans nuire à la capacité opérationnelle de nos armées.

Comme pour les années précédentes, d'une manière générale le niveau des candidats est très moyen. Pour certains d'entre eux on peut même s'interroger sur la qualité de leur préparation et nous nous demandons si les rapports émis annuellement par les correcteurs sont lus et exploités par les instructeurs. Bon nombre de candidats semblent totalement ignorer la méthode de composition ce qui ne devrait pas être le cas, s'ils étaient correctement préparés. Ainsi, la nature même de la synthèse est-elle ignorée par la majorité des candidats qui produit une succession d'**idées résumées et paraphrasées** des textes proposés. En revanche, quelques copies de très bon niveau remontent un peu la moyenne générale.

Sur la forme

Effectivement, la méthode de composition n'est qu'une lointaine abstraction. L'introduction est présente dans la majorité des copies, mais certains candidats n'hésitent pas à s'en affranchir ou en produisent sans grand intérêt. Bon nombre de candidats essayent de dégager une problématique et de proposer un plan, la plupart en deux parties, le pourquoi et le comment du développement durable dans les armées et s'y tiennent. Certes ce plan pouvait être sous-entendu par la nature même des documents proposés, mais on note que ce sujet n'a pas vraiment inspiré les candidats, dont certains ne savent pas ce qu'est une synthèse, puisqu'ils écrivent dans leur copie, que les textes sont soumis à leur analyse !

Généralement le développement se tient et rattrape la déficience de l'introduction (on a le sentiment que le candidat a compris l'esprit des textes mais il ne parvient pas à structurer sa réponse). La conclusion est toujours présente mais ne reprend pas souvent la problématique du fait qu'elle soit dès le départ absente et très peu de candidats tentent une ouverture du débat, qui en soit réellement une.

En ce qui concerne l'orthographe, la situation est toujours aussi **préoccupante, car les officiers de recrutement semi-direct ont encore vocation à devenir, après leur temps de lieutenant et de capitaine, des officiers rédacteurs en État-major**. Or, très peu de copies sont du niveau requis en la matière, certaines affichent un nombre de fautes, de « mal-dit », voire de contre-sens indignes de bacheliers prétendant à l'épaulette. De très nombreux candidats sont **fâchés avec le pluriel** et ne **savent plus accorder le participe passé des verbes** en genre et en nombre avec les verbes être et avoir. Quelques-uns même, heureusement peu nombreux, s'expriment par écrit comme ils parlent, la qualité de la copie au style télégraphique, s'en ressent et bien évidemment il en est de même pour le niveau de la note.

La qualité de la propreté de quelques copies laisse elle aussi à désirer, certaines sont même indignes du niveau de concours auquel certains candidats osent prétendre.

Sur la forme donc, notre binôme recommande de faire effort sur la rédaction du sujet afin de guider la réflexion des candidats, dont le niveau de préparation ne semble pas s'améliorer, en leur proposant une question qui les oriente un peu, afin d'exploiter au mieux la documentation proposée et de leur permette de se situer (pour qui exécutent-ils ce travail ?).

Sur le fond

Trop de candidats ne maîtrisent pas la technique de la synthèse. L'épreuve au total ne dure que 4 heures, Il est donc quasiment impossible de lire plusieurs fois l'intégralité de la documentation, sans risque de manquer de temps pour composer. Pourtant certains le font visiblement et réalisent en général d'assez bonne synthèse, mais bâclent voire occultent la question ouverte et c'est dommage (20 candidats n'ont pas répondu ou terminé leur réponse à cette question). La technique de lecture rapide semble être totalement ignorée par la quasi-majorité des candidats, ce qui en pénalise une forte proportion.

La synthèse n'est pas un résumé des textes proposés. La faute la plus répandue étant de commettre **un résumé de texte**, là où une **problématique doit être dégagée et soutenue**. Certains n'ont pas hésité à se livrer à cet exercice commettant de ce fait un hors sujet ou produisant un magma d'idées dans lequel le correcteur est invité à faire le tri. D'autres (plus d'une vingtaine pour une dizaine l'an dernier) s'**étonnent de ne pas avoir été soumis à une question**, or la synthèse de texte n'impose pas une question mais en suggère une, soumise à la sagacité des candidats. On peut donc regretter que ce ne soit pas le cas cette année.

Force est de constater que certains ne sont pas du tout coutumiers de l'exercice. Pourtant la plupart ont bien identifié les axes majeurs de la réflexion (pourquoi, comment, avec qui, avec quoi...) et ont essayé de les mettre en valeur tant bien que mal.

Malheureusement **le manque d'entraînement est patent** et bon nombre de copies sont bâclées.

Ainsi, on note une baisse importante de très bonnes copies cette année, qui ne sont qu'au nombre de 8 contre 17, l'an dernier.

QUESTION OUVERTE

Là encore le niveau **est médiocre**. La question ouverte proposée était une citation du général de la Motte tirée de son livre, « *De l'autre côté de l'eau* », étudié par les candidats.

Il leur était demandé de **commenter et de prendre position** vis-à-vis de cette citation en s'appuyant sur l'ouvrage, des exemples d'autres lectures personnelles ou de l'actualité française de ces derniers mois.

Sur la forme

Les remarques sont pratiquement les mêmes que pour la synthèse. La **méthode de composition est ignorée** et la construction de **l'idée maîtresse reste problématique** pour trop de candidats qui n'arrivent pas à exprimer clairement ce qu'ils veulent démontrer.

Sur le fond

Une question posée implique une réponse. Il s'agissait pour les candidats de commenter et de donner leur avis sur le rôle de la combinaison de **l'éducation** (du milieu familial) et de **la formation** (ici militaire) **pour construire un homme en général et un chef en particulier**.

Ainsi, l'IM aurait pu être la suivante : « *L'éducation (parentale) forge ce que nous sommes, la formation (ici militaire) ce que nous serons, la combinaison des deux déterminant de notre qualité d'homme et de chef* »

On attendait des candidats l'expression d'un « oui, je partage » ou « non, je ne partage pas » ce point de vue parce que... Malheureusement très peu ont souscrit à cette démarche faute d'avoir compris l'essence de la question.

Trop nombreux sont ceux qui ont étalé une fois de plus leur « cours » sur les guerres symétriques ou asymétriques ce qui n'était pas le sujet.

Un seul candidat a réellement construit sa réponse en ce sens, et c'est dommage. Toutefois, on notera aussi qu'il a produit une très bonne synthèse et obtenu la meilleure note attribuée par notre binôme.

CONCLUSION GENERALE

Cette année encore, on peut s'interroger **sur la qualité de la préparation des candidats** qui dans une trop forte proportion ne répondent pas à ce que l'on attend d'eux ne sachant pas bien gérer le temps imparti. Compte tenu de leur niveau initial (baccalauréat) qui semble se dégrader, on peut une fois de plus s'interroger sur cette épreuve peut-être un peu trop ambitieuse dans sa forme. Pour la synthèse, 20 pages à lire, en tirer une problématique et la défendre sans question « guide », puis répondre à une question ouverte en argumentant c'est peut-être trop pour des candidats qui ne maîtrisent même pas les règles du pluriel !

Quelques perles

- D'un historien perdu dans les dates : « Le général de la Motte a fait le Vietnam ».
- D'un fanatique de science-fiction : « L'opinion publique est une chose ».
- D'un candidat peu sûr de lui : « La conception de la conception... ».
- D'un candidat soucieux de l'ordre des choses : « une organisation bien organisée ».
- D'un candidat inquiet de la réduction des effectifs de la Défense : « la Défense compte 3000 personnes... ».

- CONCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LA SYNTHÈSE

Les documents du dossier évoquaient différentes facettes du développement durable dans les Armées.

La synthèse devait mettre l'accent sur :

- Introduction : le contexte international et la définition du développement durable appliqué aux Armées.
- Développements : la volonté politique, les objectifs, la gouvernance, la responsabilité, les engagements et les moyens affectés financiers, techniques et de recherche dégagés par les Armées.
- Le tout en recourant à des exemples (éolienne, armée de l'air, AED, marine nationale...)

La plupart des candidats ont bien cerné le sujet. La problématique est posée et le plan est clairement annoncé. Par contre, ce plan reste souvent formel sans qu'une approche personnelle soit recherchée. Les sous-parties ont tendance à manquer. S'agissant de la rédaction, les correcteurs ont été indulgents sur le style, sur la grammaire et l'orthographe. Seules les copies inachevées, cumulant les erreurs ou paraphrasant les éléments du dossier, ont été pénalisées. Les devoirs dénotant une synthèse fidèle, équilibrée et concise du dossier et dotés d'une introduction, d'un plan plus personnel, de développements équilibrés et reliés par des transitions ont été primés.

LA QUESTION OUVERTE

La question issue de la lecture de l'ouvrage sur une expérience particulière de guerre en Indochine était axée sur la façon dont le commandement concilie l'éducation du chef, les traditions qu'il transmet, la formation militaire qu'il a reçue et les règles éthiques de l'institution. L'éducation est un fondement nécessaire mais insuffisant. Les traditions doivent être conciliées avec d'autres. La formation militaire a ses limites pratiques. Et l'éthique est confrontée aux impératifs humains quotidiens...

L'auteur, chef sur le terrain, essaie de concilier ces impératifs qu'il résume à servir les hommes dont il a la responsabilité plutôt que se servir lui-même. L'analyse pouvait porter sur l'efficacité mais aussi sur les limites de la réflexion de ce chef singulier allant au-delà de l'exercice traditionnel d'un commandement pour s'adapter au terrain, à la culture locale et à la vie de ses soldats. La discussion pouvait également évoquer les qualités requises pour le commandement. Certaines s'apprennent, d'autres sont le fruit d'une conception personnelle voire d'un don...

La réponse devait être argumentée avec des exemples d'actions menées par la France ou une coalition. L'Histoire pouvait également être mise à contribution (exemples d'initiatives de chefs locaux, officiers

subalternes ou sous-officiers, lors d'opérations extérieures, pendant la Résistance, lors de la guerre d'Algérie ou en intervention en Bosnie, en Afghanistan ou en Afrique...)

S'agissant des candidats, une mauvaise gestion du temps a empêché quelques-uns de rédiger complètement la synthèse et donc d'entamer la réponse à la question. D'une manière générale et contrairement à la synthèse, la réponse à la question est rarement structurée. Les affirmations sont peu argumentées et insuffisamment nourries par l'actualité. Enfin, la plupart des candidats se sont cantonnés dans une attitude prudente alors que la question est justement faite pour inciter à formuler un point de vue personnel contrairement à la synthèse qui ne le permet pas.

CONCLUSION

Les correcteurs estiment que le niveau moyen des candidats est convenable. La formation suivie a fait ses preuves. Les mauvaises notes (moins de 8) sont peu nombreuses. Ceci étant, les bonnes notes (12 et au-delà) auraient pu être plus nombreuses si les candidats avaient soigné la réponse à la question. Pour mémoire et sans qu'aucun barème ne soit imparti aux correcteurs, il a été décidé de noter la synthèse sur 14 et la question sur 6 tout en se réservant la possibilité de transférer des points lorsque ceci pouvait jouer en faveur d'une bonne copie.

A l'issue de la correction, les correcteurs estiment que le niveau des candidats devra, même pour les meilleurs admissibles, être vérifié à l'oral, notamment dans le domaine de l'expression d'idées personnelles sur des sujets d'actualité où le ministère de la défense est impliqué. Il y va du bagage nécessaire pour un officier et, pour certains, de futurs officiers supérieurs.

- CONCOURS LETTRES

Remarques générales

Le sujet ne présentait aucune difficulté particulière (ni prérequis, ni compétence technique) et le dossier était d'une ampleur et d'une difficulté habituelles à ce concours.

Dans l'ensemble, les candidats ont su tirer parti des documents, mais, comme souvent en question de synthèse, la maîtrise du temps imparti a été difficile. La question ouverte a dès lors été moins bien traitée, car elle semble être perçue comme variable d'ajustement. Sur 93 copies, 11 n'ont pas du tout traité la question (soit 11,82 %), 3 autres ne l'ont pas terminée (3,22 %) ; plus de 15 % des candidats n'ont donc pas pu traiter correctement la question.

Dans l'ensemble, cette session a présenté peu de très bonnes copies ; aucune n'est réellement très satisfaisante, la question étant souvent négligée au bénéfice de la synthèse ; lorsque c'est l'inverse, si la question est bien traitée, la synthèse se trouve réduite à la portion congrue.

Sur la forme

Le développement de la synthèse a été réalisé sur quatre pages en général, et rarement plus d'une page et demi pour la question ouverte. Le plan peut figurer sur la copie en toutes lettres ; c'est même parfois une aide pour le correcteur, lorsque l'expression du candidat laisse à désirer.

Il serait appréciable que les copies fussent rédigées au stylographe à plume, et non à bille... Les ratures sont inacceptables, de même que les grosses corrections au blanc ; il convient de rappeler aux candidats que seules des corrections minimales sont acceptables sur une copie de concours, car celle-ci doit refléter, plus que partout ailleurs, la clarté de la pensée et la rigueur du raisonnement.

Sur le fond

Le développement durable était une question peu technique. Le problème essentiel du dossier résidait dans le grand écart présenté par l'ensemble des documents entre les décisions et orientations prises au niveau international (monde, Europe) et leur application au champ de la Défense nationale (niveau national, interministériel et ministériel). De nombreux candidats se sont perdus dans un long étalage de

remarques générales de peu d'intérêt, sans traiter ce qui regardait de près la Défense nationale, alors qu'il s'agissait de l'enjeu majeur de ce dossier : la question de synthèse n'est ainsi plus l'outil d'aide à la décision qu'elle doit être et perd de son sens.

Le binôme de correction a accepté les plans en deux ou trois parties, du moment qu'elles permettaient d'avoir la vision la plus complète et la plus fine possible du dossier, et a également apprécié que le candidat souligne le frein ultime au développement durable que constituait la limite opérationnelle. Cette réserve, de taille, et sur laquelle le candidat était évidemment attendu, n'a pas été vue dans de nombreuses copies, ce qui les a pénalisées.

L'analyse de la citation du général de la Motte a rarement donné lieu à de bonnes remarques. De nombreux candidats se sont égarés sur la théorie du « Chef » ou dans un raisonnement circulaire, ou ont cru suffisant de résumer le livre ou de faire l'hagiographie du général de la Motte ; d'autres ont donné libre cours à leurs sentiments sur l'armée, la nation, etc., sans prendre en compte le réel problème posé : l'inadéquation de la formation par rapport au terrain, et la difficulté du supérieur, confronté lui-même à cette inadéquation, à prendre en compte ce décalage, avec les défis qui s'imposent à lui sur un théâtre d'opérations.

1.2. ÉPREUVE D'ANGLAIS

- CONCOURS SCIENCES

Cette année à l'occasion du concours CTA (SD), option Sciences, 13 candidats ont composé en langue anglaise. La moyenne de l'épreuve est de 8,46 et les notes vont de 4,5 à 15. 4 candidats seulement sur 13 ont obtenu la note de 10 ou plus. 5 candidats sur 13 ont obtenu la note de 6 ou moins. Le correcteur a constaté que les résultats obtenus en 2015 à l'épreuve d'anglais sont nettement moins bons que l'année passée. Cela s'explique principalement par le changement de format d'épreuve (identique aujourd'hui à ce qui est proposé à l'EMIA). En effet, les épreuves proposées à partir de 2015 sont beaucoup plus discriminantes car elles laissent peu de place au doute sur le niveau réel des candidats en langue anglaise.

Exercice I.a. (QCM) : Il demandait une connaissance minimale des règles de grammaire, de la syntaxe en anglais. Le lexique proposé dans les supports ne posait normalement aucun problème de compréhension. Pour réussir cet exercice, il faut impérativement connaître les formes verbales (en particulier les temps), l'usage des articles, l'emploi des prépositions, quelques « modal verbs », les pronoms et adjectifs possessifs, les modaux... Ces éléments sont vus dans le secondaire.

Exercices I.b. (repérage d'erreurs), I.c. (texte à trous) : Les compétences requises sont les mêmes que pour le QCM. Il faut en plus faire preuve de logique et bien lire à plusieurs reprises les supports proposés. Les deux exercices ne comportaient que peu de pièges et le vocabulaire des supports proposés ne posait normalement pas de difficulté à un candidat préparé.

Exercice I.d. (thème grammatical) : Cet exercice met rapidement en lumière les compétences (élevées ou limitées) des candidats. Il est difficile de faire illusion avec une telle épreuve et il faut s'y préparer avec sérieux. L'exercice est systématiquement une conversation entre deux personnes, ici des militaires français et britanniques. En plus d'une certaine maîtrise de la grammaire et de la syntaxe anglaise, il fallait également connaître un vocabulaire militaire de base (exemples : unité, blindé, capitaine, commandant, zone, faire un compte rendu...). Ce vocabulaire était dans le cours de préparation. Il faut également maîtriser le vocabulaire de la conversation de tous les jours (formules de politesse et courtoisie notamment). Beaucoup de candidats ont trop de lacunes en ce domaine et inventent des mots. On n'attend pas du mot à mot mais une conversation dans un anglais simple, et idiomatique. Ne pas hésiter à recourir aux périphrases si l'on ignore un terme ou une expression.

Exercice II (Essai) : Cet exercice, qui est une expression écrite semi-guidée, permet normalement au candidat d'utiliser des expressions et tournures idiomatiques qu'il maîtrise. Là encore, il faut à tout prix éviter d'inventer des mots. Contrairement au thème qui impose un cadre rigide que l'on doit respecter à la

lettre, l'essai permet d'utiliser en priorité des expressions que l'on maîtrise. Bien sûr, il y a tout de même un cadre et des consignes qu'il faut respecter. Il faut absolument écrire un texte de la longueur demandée, sous peine d'être pénalisé par le correcteur. Il faut également respecter les consignes en répondant au sujet donné. Ici, par exemple, il fallait à la fois parler d'une invitation en France cet été (concernant un camarade australien) et traiter de l'action des forces françaises au Mali. Il faut faire preuve d'un peu d'imagination pour répondre à la première partie des consignes, et le correcteur n'attend pas une réponse toute faite. Pour la deuxième partie, il fallait en des termes simples parler de l'opération Serval et/ou Barkhane, sans nécessairement utiliser des termes très spécialisés ni rentrer dans tous les détails des opérations. Le correcteur est sensible aux efforts du candidat qui respecte les consignes en rédigeant dans un anglais intelligible un texte qui fait preuve d'imagination.

- CONCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Dans l'ensemble, il est constaté cette année des résultats très nettement inférieurs à ceux du même concours l'année dernière. Le niveau des candidats me semble préoccupant en ce qu'il indique à la fois des carences fondamentales en compétence linguistique, et probablement un réel problème de préparation au concours.

Détail des résultats par exercice :

Exercices I.a (QCM), I.b (repérage d'erreur), I.c (texte à trous) : exercices très cadrés, la correction ne comportant aucun élément d'appréciation. L'exercice de QCM a dans l'ensemble été mieux réussi que les deux autres. Les exercices de repérage d'erreurs et le texte à trous ont montré une ignorance profonde de la nature des mots (nom, verbe, etc) ainsi qu'une incapacité à percevoir le sens précis, ou global, de termes ou phrases, entre positif et négatif par exemple. Beaucoup de réponses n'avaient absolument aucun sens, tous termes étant souvent pour nombre de candidats interchangeables, dans l'exercice de texte à trous en particulier.

Exercice I.d. (thème grammatical) : a montré une méconnaissance des formes grammaticales fondamentales (articles, présent 3^{ème} personne singulier, utilisation de for/since/during, emploi systématique du *present perfect* au lieu du *preterit*, fautes dans les verbes irréguliers les plus courants, emploi interchangeable des modaux) ainsi que les formules d'usage et éléments de politesse de base employés lors d'une conversation téléphonique. L'orthographe était globalement acceptable, mais surtout parce que les candidats utilisaient systématiquement des mots transparents, souvent à mauvais escient. Des contre-sens et non-sens, ainsi que des termes français non traduits et placés entre guillemets : « présence rebelle », « compte rendu ».

Exercice II (essai) : Très peu de candidats ont eu la moyenne à cet exercice, alors qu'une grande indulgence avait été réellement accordée. Le résultat est assez médiocre, pour un sujet qui est loin d'être inattendu. A nouveau, beaucoup de candidats ont fait du « Google translation » saturé de mots transparents ou faux-amis mal utilisés. Un point assez alarmant : deux candidats ont mal compris la consigne, et ont rédigé deux messages (celui de l'Australien et la réponse du Français qui seule était requise), avec parfois des non-sens et contre-sens.

Il ne fait à mon sens pas de doute qu'une telle chute des notes doit être attribuée au changement de la nature de l'épreuve. Il est en effet bien plus facile de « faire illusion » dans des questions ouvertes de compréhension, un exercice de traduction, ainsi que dans un essai (faible ou passable), que dans des exercices calibrés comme ceux qui constituent maintenant les épreuves écrites de CTA.

- CONCOURS LETTRES

5 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne. Les notes vont de 2,00 à 14,00. La moyenne du groupe est de 9,5 / 20.

Les épreuves ont permis de sélectionner des candidats de très bon niveau et d'éliminer les candidats qui n'avaient pas les connaissances nécessaires.

Les principales difficultés rencontrées portent sur la grammaire (solécismes, pluriel des noms irréguliers, emploi des modaux, conjugaison et concordance des temps, etc.), ainsi que sur le vocabulaire (barbarismes, faux amis, méconnaissance de termes idiomatiques, etc.).

En ce qui concerne l'expression écrite, à cause de la pauvreté de leur vocabulaire et d'un manque d'imagination, un certain nombre de candidats n'a pas pu atteindre le nombre de mots exigé. Ils ont compensé ce manque par des phrases hors sujets et des banalités. On constate une méconnaissance généralisée des règles de ponctuation, ainsi que des fautes grossières d'orthographe : absence de majuscule au début de la phrase, nom de pays et nationalité.

Pour le thème grammatical, plusieurs candidats ont eu des difficultés lors de la traduction ; une fois encore, le problème est lié à la pauvreté du vocabulaire, surtout usuel.

Etant donné que les candidats ont dans l'ensemble traité toutes les épreuves, il semble qu'elles étaient adaptées à leur niveau.

2. ÉPREUVES SPECIFIQUES DU CONCOURS SCIENCES

2.1. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES ET ANALYSE DE PRECESSUS

Le sujet, certes assez long, comportait des exercices de difficultés variées afin de vérifier les connaissances des candidats, dans un large champ de connaissances au programme du concours.

Les exercices 1, 2, 3 et 4 avaient pour but de vérifier, chez les candidats, la maîtrise des compétences fondamentales en matière de calcul numérique et des propriétés de la fonction $x \rightarrow \ln x$. Il s'avère que :

- les calculs avec les puissances ne sont pas maîtrisés, et les notations sur les racines $n^{\text{ème}}$ restent confuses dans l'esprit des candidats ;
- les propriétés de la fonction $x \rightarrow \ln x$ ne sont pas acquises ;
- le domaine de compatibilité des inéquations de l'exercice 3 n'est pratiquement jamais étudié.

L'exercice 5 était un exercice élémentaire sur les suites numériques. Malgré cela, la démonstration par récurrence, quand elle est connue du candidat, est très souvent mal rédigée : autant la condition initiale est bien établie, autant la propriété d'hérédité n'est pas correctement justifiée, les candidats confondent hypothèse et conclusion.

L'exercice 6, dans le registre des fonctions et de leur représentation graphique, permettait de vérifier l'aptitude du candidat à circonscrire une étude et généraliser le résultat de cette étude. Les candidats qui ont traité cet exercice ne connaissent pas tous la fonction partie entière.

Les exercices 7 et 8 exigeaient la maîtrise des concepts fondamentaux en probabilité : événement, probabilités conditionnelles, variable aléatoire binomiale. Dans les faits :

- la définition de la probabilité conditionnelle n'est pas toujours connue ;
- les formules de base sont approximatives chez de nombreux candidats ;

L'exercice 8 mobilisait la capacité du candidat à modéliser un phénomène aléatoire. Malheureusement très peu de candidat ont su modéliser l'expérience et donner, en la justifiant, la loi de la variable aléatoire égale au nombre de 6 obtenus sur n lancers d'un dé équilibré. On se rend compte que la répétition d'un phénomène aléatoire est très rarement bien interprétée : de nombreux candidats imaginent qu'étant donné que lorsque l'on lance un dé équilibré il y a une probabilité de $1/6$ d'obtenir un « quatre », il suffit de lancer 6 fois le dé pour obtenir un « quatre ».

Les exercices 9 et 10 permettaient de vérifier les compétences en matière de calcul différentiel et intégral.

Les exercices 11 et 12 portaient sur la compréhension et la conception d'un algorithme. Les copies dont la clarté des explications concernant la tâche accomplie par le programme de l'exercice 11, qui donnait une valeur particulière à n puis déroulait le programme pas à pas, ont été valorisées. L'affectation initiale des variables est très souvent omise.

Conclusion

Quelques bonnes voire très bonnes copies attestent du bon niveau de certains candidats. Pour d'autres en revanche, leur inaptitude à poursuivre, dans l'immédiat, des études scientifiques au niveau supérieur est flagrant.

2.2 ÉPREUVE DE SCIENCES PHYSIQUES

Le niveau global des candidats n'est pas suffisant malgré un barème très favorable. Soit plus d'un point de moins en moyenne par rapport à l'an dernier. L'explication principale est l'augmentation du nombre de candidats qui n'a manifestement pas préparé le concours (34 candidats ont une note inférieure ou égale à 5/20 sur cette épreuve par rapport à 21 l'an dernier).

Le niveau des candidats est donc très hétérogène, la préparation au concours pour cette épreuve n'est manifestement pas la même pour tous les candidats.

Comme l'an dernier, le sujet comportait 7 exercices indépendants permettant de couvrir la majeure partie du programme du concours. Les 4 premiers exercices, numérotés de 1 à 4, de niveau bac ont été dans l'ensemble mieux traités que les autres. Les meilleures notes ont été obtenues par les candidats qui ont traité les exercices 5 et 7 du sujet montrant ainsi une bonne maîtrise de la partie du programme de niveau bac+1 du concours. L'exercice 6 devait permettre aux candidats de mettre en pratique leurs connaissances scientifiques suivant une approche originale, peu de candidats ont réussi intégralement cet exercice.

Remarques diverses

Certaines notions de base ne sont pas maîtrisées par une part importante des candidats :

- La définition d'un vecteur n'est pas maîtrisée par beaucoup de candidats.
- Certains candidats confondent la notion de force et la notion de vitesse.
- La seconde loi de Newton est ignorée par encore trop de candidats.

Quelques « perles » relevées dans les copies :

- « L'eau solide est plus lourde que l'eau liquide ». C'est sûrement à cause de cela que le glaçon flotte ... au fond du verre.
- « si on considère que la balle (tirée avec un Famas et qui retombe après un tir vertical) ne pénètre pas dans le sol, sa vitesse est nulle ».
- « Tout masse s'attire l'un à l'autre. Plus important est la masse, plus elle attire. C'est l'apesanteur ». Quand l'orthographe dérape...
- « Les vagues sont espacées de 225m et créées toutes les 10 secondes donc elles parcourent 225m en 10 secondes alors la vitesse des vagues est de ... 1350 m/s » ??
- « Quand la glace va fondre, elle va évacuer l'air emprisonné à l'intérieur » ...

Conseils aux candidats

Le programme du concours comporte plusieurs parties indépendantes de niveau bac et de niveau bac+1. Une bonne préparation ne doit négliger aucune de ces parties du programme. Le sujet de l'année précédente permet de comprendre que la plupart du programme est balayée lors de l'épreuve de Sciences Physiques.

A défaut de pouvoir suivre dans leur intégralité les cours de préparation au concours du CNED, les candidats devraient prendre au moins le temps de regarder l'épreuve de l'année précédente afin de se familiariser avec les différents exercices posés.

Les nombreux exercices proposés (7 cette année) lors de l'épreuve sont tous indépendants et chaque candidat doit prendre le temps de traiter (au moins en partie) chacun d'eux car ils contiennent pour la plupart d'entre eux des questions de cours ou de « bon sens physique » qui peuvent être facilement résolues même sans connaissances approfondies du sujet traité.

3. ÉPREUVES SPECIFIQUES DU SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

3.1. ÉPREUVE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Le sujet portait sur les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production. Les candidats disposaient de deux documents statistiques : le premier relatant l'évolution du coût salarial unitaire dans différents pays et dans la zone euro (source : Conseil d'analyse économique, 2011), le second traitait de l'importance des facteurs déterminant la compétitivité sur les marchés étrangers au moyen d'une enquête d'opinion réalisée en France auprès des chefs d'entreprises industrielles exportatrices (INSEE, 2008).

Les deux questions (*"Par quelles stratégies les firmes multinationales cherchent-elles à accroître leur compétitivité ? Et comment les économistes montrent-ils que l'ouverture des économies au commerce international stimule la croissance économique ?"*) étaient notées chacune sur 10 points, comme il en est l'usage pour l'épreuve de sciences économiques du concours EMIA. L'attention des candidats est donc attirée sur le fait qu'il est nécessaire de consacrer la même attention, le même soin et les mêmes développements aux deux questions, qui sont d'égale importance.

Les deux questions s'inscrivent avant tout dans la perspective du cours 5 : Problèmes économiques internationaux, en particulier le chapitre 2 : Analyse économique du commerce mondial.

La seconde question élargit l'analyse au chapitre 4 du cours 1 (Les mécanismes du commerce international et des échanges extérieurs) et bien entendu au cours 3 qui aborde l'histoire de la pensée économique dans son premier chapitre.

Question 1 : Par quelles stratégies les firmes multinationales cherchent-elles à accroître leur compétitivité ?

Compréhension du sujet et problématique

Le sujet pose, au travers des pistes proposées par les documents, la question des stratégies mises en œuvre par les firmes multinationales (FMN) pour affronter avec succès la concurrence sur les marchés mondiaux. L'angle d'analyse est donc surtout microéconomique. Cette première question s'inscrit dans les items relatifs aux mécanismes du marché, en particulier les structures de marché (cours 1, chapitre 2) pour ce qui est des conditions de la concurrence. Elle s'inscrit également dans l'étude du cours 2, partie 1, chapitre 4, qui présente la compétitivité en France. Enfin elle se réfère au comportement des firmes abordé dans le cours 3, chapitre 2.

Si l'étude des stratégies mises en œuvre par les entreprises en situation de concurrence imparfaite était nécessaire pour étayer l'analyse, les candidats devaient prendre soin de se concentrer sur une approche multinationale dans laquelle il est acquis que le capital est mobile. Autrement dit les stratégies d'implantation territoriales des FMN étaient des arguments incontournables. Les développements simplement centrés sur les stratégies de renforcement de la compétitivité des entreprises exportatrices n'étaient pas suffisants. Ceux qui traitent de la compétitivité des territoires n'étaient utiles que dans la mesure où le candidat en tirait l'observation que les FMN les exploitent dans le cadre de la DIPP pour améliorer leur propre compétitivité.

Les notions attendues étaient : Firmes multinationales, compétitivité prix et hors prix. IDE, délocalisation, externalisation. Stratégie de marché, stratégie de réduction des coûts de production. FMN, compétitivité prix et hors prix étaient des attentes incontournables.

Cohérence de l'argumentation

Une argumentation cohérente devait permettre au candidat de structurer de manière adaptée sa réponse et de dépasser une vision de la compétitivité réduite à l'argument des coûts de production en soulignant l'importance de la compétitivité hors-prix (ou structurelle).

On pouvait, classiquement, montrer d'abord que les stratégies de localisation sont un élément clé de la compétitivité. Les stratégies de réduction des coûts de production passent par des implantations vers des pays à bas salaires. Les stratégies de marché permettent de rester proche des consommateurs dont la demande est solvable. Les stratégies globales mises en œuvre par les FTN dans le cadre des unions régionales cumulent les avantages des deux stratégies précédentes, en tirant profit de la connexion d'espaces économiquement différenciés mais géographiquement proches.

Ensuite on pouvait souligner que les modalités de contrôle des partenaires renforcent la compétitivité. IDE et délocalisations assurent un contrôle serré mais coûteux des partenaires. Les accords de coopération de long terme offrent des procédures de contrôle plus souples. Le choix repose en partie sur la présence d'économies d'échelle dans l'activité visée.

Toute autre organisation cohérente pouvait être retenue. On attendait du candidat qu'il soit capable de structurer sa réponse de manière à rendre compte de la diversité des choix possibles. Il était indispensable d'avoir traité de chacune des composantes de la compétitivité prix et hors-prix dans une relation clairement établie avec les stratégies de localisation correspondantes.

Faits illustratifs mobilisables à partir du document proposé

Les faits illustratifs mobilisables à partir du document devaient permettre de souligner que :

Doc 1. Les coûts salariaux représentent un déterminant essentiel de la compétitivité-prix. Les coûts salariaux de la zone Euro et de la France en particulier, de plus en plus élevés par comparaison à ceux des USA et de la Chine sont fortement désincitatifs. Les USA contiennent leurs coûts salariaux pour faire face à la compétitivité des producteurs implantés en Chine.

Doc. 2 Le prix des produits n'est pas le seul, ni même le premier, déterminant de la compétitivité. La qualité des produits arrive en tête. Adaptation à la demande, SAV, réseaux de distribution et proximité des marchés sont caractéristiques d'une stratégie de marché. L'innovation et la R&D incitent à une localisation dans les pays doté d'un fort capital humain.

Les coûts salariaux représentent un déterminant essentiel de la compétitivité-prix (doc 1.), le prix des produits n'est pas le seul, ni même le premier, déterminant de la compétitivité (doc. 2) ; étaient ici des attentes incontournables. L'exploitation des documents devait être l'occasion de manipuler les chiffres avec rigueur et méthode. Les documents exploités devaient être correctement référencés. Une attention particulière a été portée à la manipulation maîtrisée des indices dans le doc 1.

Connaissances théoriques pertinentes pour traiter le sujet

Sans approfondir, il convenait de mobiliser quelques connaissances théoriques pertinentes pour traiter ce sujet, ainsi :

- Dans le cadre de la DIPP ce sont les firmes qui exploitent et valorisent désormais les avantages comparatifs des territoires.

- Ces avantages reposent sur des dotations factorielles différenciées.
- Il faut tenir compte de la qualité des infrastructures et des institutions (croissance endogène).
- Les FTN développent des stratégies globales dans le cadre des unions régionales.
- L'intégration par IDE permet de réduire les coûts de transaction.
- Les accords de coopération de moyen et de long terme permettent une externalisation souple et contrôlée.
- Tout autre argument stratégique exposé de façon pertinente était valorisé.

Exigences de mise en forme

Les exigences de mise en forme ont classiquement conduit à valoriser la présence d'une introduction, d'un développement équilibré, et d'une conclusion. Une attention particulière a été accordée au soin et à la qualité de l'expression. Ces deux derniers critères tenant lieu ici d'attentes incontournables.

Quelques observations et conseils

Pour chaque item les attentes incontournables ont été construites de façon à permettre à tout candidat sérieux et doté du minimum de culture économique et de méthode d'atteindre une note supérieure ou égale à cinq.

Nous attirons l'attention sur le parti-pris cette année de ne soumettre aux candidats que des documents factuels et de nature statistique. Ce choix s'appuie d'une part sur la volonté d'éviter que les candidats ne versent dans une paraphrase plus ou moins habile des textes qui seraient proposés et d'autre part sur la nécessité pour toute analyse économique sérieuse de s'appuyer sur des constats empiriques présentés et exploités de façon rigoureuse et méthodique. Ce choix explique une grande partie des résultats des candidats les moins bien préparés qui se sont vus privés des idées et arguments que l'on trouve développés ou suggérés dans un document écrit. Les documents fournissent les faits mais les idées doivent être apportées et développées par le candidat à partir des connaissances acquises au cours de sa préparation.

Une partie importante des réponses insatisfaisantes s'explique par ailleurs par un mauvais cadrage du sujet et en particulier par un manque d'attention portée au terme du sujet : « les firmes multinationales ». Certes, toutes les entreprises sont confrontées à une exigence de compétitivité, même les plus petites. Les stratégies qu'elles mettent en œuvre sont en effet largement influencées par la structure du marché dans lequel elles interviennent. L'exigence de compétitivité est sans doute plus forte encore pour les entreprises exportatrices. Mais les FMN ont par leur dimension multinationale une gamme de stratégie plus étendue encore. Elles sont capables de mettre en œuvre la mobilité du capital à l'échelle internationale et donc d'exploiter ou de valoriser les avantages compétitifs des différents territoires. Trop nombreux sont les candidats qui ont négligé cette dimension centrale du sujet. On ne saurait trop rappeler aux futurs candidats la nécessité d'une analyse rigoureuse du sujet au brouillon et la non moins nécessaire définition des termes du sujet en introduction.

Enfin certains ont traité le sujet de façon beaucoup trop partielle et parfois fantaisiste pour que leur travail soit valorisé.

Question 2 : Comment les économistes montrent-ils que l'ouverture des économies au commerce international stimule la croissance économique ?

Compréhension du sujet et problématique

La seconde question demeure étroitement liée à la première et la replace dans une perspective plus large et surtout plus analytique. Elle suppose que le candidat maîtrise l'ensemble des arguments favorables au libre-échange. C'est une thématique autour de laquelle s'est structurée l'histoire de la pensée économique. L'approche devait donc être prioritairement théorique.

L'ouverture internationale par le développement du libre-échange et la suppression des obstacles tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (contingentements, quotas, normes...) a été globalement favorable à une hausse du volume de la production à long terme au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Généralement méfiants à l'égard de l'intervention de l'Etat, et préférant s'en remettre à une concurrence libre et non faussée, les économistes ont développé, un argumentaire serré en faveur de l'ouverture internationale. Si Smith et Ricardo ont montré que l'insertion des pays dans la division internationale du travail et la spécialisation ont des effets positifs sur la productivité, les travaux les plus récents rendent compte des stratégies que les firmes mettent en œuvre pour construire leurs avantages compétitifs dans un cadre de concurrence imparfaite, et de leur impact sur l'activité.

Cohérence de l'argumentation

Plusieurs plans pouvaient permettre de répondre de façon structurée, adaptée et cohérente. On pouvait d'abord montrer que la spécialisation et la division internationale du travail génèrent des gains mutuels à l'échange, sources de croissance (en mobilisant le point de vue des économistes classiques puis les dotations factorielles, arguments des économistes néo-classiques). On pouvait ensuite souligner que la concurrence entre les firmes à l'échelle mondiale est favorable à la diversification de l'offre et à la baisse des prix (les "nouvelles théories des échanges" mettent l'accent sur les imperfections de marchés. Les échanges internationaux engendrent une pression à la baisse des prix). Toute autre organisation cohérente était bienvenue. L'absence de sous-parties a été pénalisée.

Faits illustratifs mobilisables à partir des connaissances empiriques du candidat (histoire, actualité, enjeux,...)

L'ouverture internationale a été globalement favorable à une hausse du volume de la production à long terme au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

Depuis la seconde guerre mondiale, la plupart des pays ont ouvert leurs économies aux échanges extérieurs.

Le rôle du Gatt puis de l'OMC étaient à souligner.

La part des exportations dans le PIB a triplé aux Etats-Unis, a presque quintuplé en Europe et a plus que décuplé en Chine (OCDE 2010).

Une large majorité des échanges sont réalisés au sein de la Triade donc au sein d'économies similaires du point de vue des dotations factorielles.

On observe une tendance à la régionalisation des échanges au sein d'unions plus ou moins intégrées dont l'union européenne est la plus aboutie.

Tout autre argument empirique exposé de façon pertinente. Démontrer une corrélation entre la croissance des 30 glorieuses et l'abaissement des barrières aux échanges, avoir souligné le rôle du Gatt puis de l'OMC étaient des attentes incontournables.

Connaissances théoriques pertinentes pour traiter le sujet

L'étendue de la littérature consacrée à justifier l'intérêt du libre-échange ne laisse que l'embarras du choix à tout candidat ayant acquis un socle de culture économique.

Il y a les grandes théories :

- La théorie des avantages absolus (Adam Smith)
- La théorie des avantages comparatifs de David Ricardo

On en tire que la division internationale du travail est source de croissance et que le commerce international est un jeu à somme positive.

Le théorème HOS permet de souligner l'importance des dotations factorielles dans la valorisation des avantages compétitifs.

La spécialisation sur un segment de marché cumulée à l'élargissement de la taille du marché permet de réaliser des économies d'échelle.

Il y a aussi la possibilité de mobiliser de nombreux mécanismes.

Les pays qui ont un marché intérieur limité ont intérêt à s'ouvrir sur l'extérieur pour agrandir la taille du marché sur lequel s'écoulent leurs produits.

Les exportations sont une composante importante de la demande globale

Le libre-échange et la DIPP renforcent la concurrence qui pèse sur les prix. La baisse des prix augmente le pouvoir d'achat des consommateurs qui peuvent se procurer une plus grande quantité de biens et services (les mêmes ou de nouveaux produits).

La concurrence qui règne en situation de libre-échange oblige les entreprises à innover soit en termes de procédés, pour réduire leurs coûts de production, soit en termes de produits pour se différencier de ses concurrents. L'élargissement de la taille des marchés permet de rentabiliser les coûts de recherche.

Les produits exportés associés aux transferts de technologie contribuent à la diffusion du progrès technique, à l'amélioration de la productivité globale des facteurs de production et donc à la croissance économique.

Le libre échange est favorable à la diffusion des institutions créatrices de marché.

Exigences de mise en forme

Les exigences de mise en forme ont classiquement conduit à valoriser la présence d'une introduction, d'un développement équilibré, et d'une conclusion. Une attention particulière a été accordée au soin et à la qualité de l'expression. Ces deux derniers critères tenant lieu ici d'attentes incontournables.

Quelques observations et conseils.

La formulation du sujet était assez restrictive et contraignante quant au choix de la problématique. Un grand nombre de candidats, a priori sérieux car capables de mobiliser un argumentaire économique précis et parfois vaste, n'a pas tenu compte de ces contraintes. Encore une fois, il est important de délimiter le champ d'analyse proposé au brouillon avant de se lancer dans la composition et de prêter une attention toute particulière aux consignes implicites que recèle toute question. « *Comment les économistes montrent-ils que...* » est une formulation qui appelle l'exposé des arguments favorables au libre-échange, pas un débat sur l'intérêt et les dangers du libre-échange, ni la mobilisation des arguments en faveur du protectionnisme. Nombre de candidats se sont heurtés à cette difficulté de méthode. C'est en effet une présentation des contradictions entre les thèses classiques, néoclassiques et protectionnistes que l'on retrouve dans de nombreuses copies. Ce parti-pris a conduit de nombreux candidats à priori sérieux à proposer une seconde partie hors-sujet.

3.2. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

Les résultats de l'épreuve de mathématiques appliquées sont très décevants, et ce d'autant plus que le sujet est semblable aux épreuves des années précédentes et ne devrait donc surprendre personne.

Un très grand nombre de notes éliminatoires témoigne d'un programme non compris et (ou ?) non étudié par un bon nombre de candidats.

Il est à noter que de plus peu de copies sont satisfaisantes et que même pour les candidats qui échappent à la note éliminatoire (ce qui au vu du sujet et du barème ne devrait pas être difficile) on sent des connaissances très aléatoires.

L'usage de la calculatrice n'est pas indispensable et certaines copies témoignent de fautes dues à un emploi intempestif d'un instrument qui n'est pas maîtrisé... pour faire des calculs élémentaires qui devraient être faits de tête.

Les remarques sont toujours les mêmes :

En probabilité : il faut privilégier l'approche en termes d' « événements » et tout en utilisant les théorèmes rester vigilant sur le sens. Il devrait sauter aux yeux de tous qu'il est impossible pour un tirage sans remise d'obtenir la même boule au premier tirage et au second tirage ! De même que les trois premières boules ne peuvent pas être toutes paires et que l'une au moins a un numéro pair !

Suites : que penser d'un candidat qui écrit : $2 / (1+3)=5$ puis $2 / (1+5)=7$?

Quand on demande si une suite est géométrique ou arithmétique la réponse ne peut pas être « elle est arithmético-géométrique » !

Systèmes d'équations et d'inéquations : beaucoup de candidats ne savent ce que sont des systèmes équivalents. Pour montrer que les deux systèmes d'inéquations ne sont pas équivalents il suffit de vérifier que (0,0) est solution de l'un et pas de l'autre !

Matrice : la notion de matrice régulière n'étant pas au programme, multiplier par A les deux membres de l'équation ne donne qu'une condition nécessaire sur la matrice U ; Il faut comme le demande explicitement l'énoncé montrer que la condition est suffisante.

Etude de fonction : les notions d'application injectives, surjectives et bijectives ne sont pas comprises et encore moins le lien avec la résolution de $f(x)=m$.

Aucun candidat n'a traité l'étude du graphe de h à partir de G. La question est pourtant explicitement au programme.

En conclusion : l'épreuve permet certes d'éliminer un grand nombre de candidats mais on peut se demander s'il existe encore des candidats ayant bien assimilé le programme... ils ne se sont pas manifestés !

4. ÉPREUVES SPECIFIQUES DU CONCOURS LETTRES

4.1. ÉPREUVE D'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Compte tenu de la célébration du centenaire de "l'année 1914", le sujet donné était à la fois proche des connaissances des candidats et sélectif dans sa problématique ; puisqu'il s'agissait du rôle de l'alliance diplomatico-militaire franco-russe dans l'équilibre des forces en Europe depuis 1890.

Ainsi, ce sujet a permis de discriminer les candidats en trois groupes. Un lot de très bonnes copies, 5 %, supérieur ou égal à 15, montrant à la fois une bonne connaissance et une réflexion bien structurée sur cette période des relations internationales.

Un second groupe de copies homogènes, 51 %, entre 10 et 15, où de nombreux candidats se sont bornés à une approximation du sujet à travers une synthèse de la chronologie avec parfois un simple rappel d'anecdotes historiques sur la période du sujet.

Enfin, un lot de copies insuffisantes, 44 %, en dessous de 10, de candidats qui ne possédaient pas les connaissances minimales ce qui les a conduit à prononcer un jugement caricatural sur la problématique du sujet.

La principale difficulté est venue de l'utilisation de la chronologie fournie. Un nombre significatif de copies ont traduit une incapacité à s'appuyer sur ces éléments pour la problématique du sujet. Ces candidats ont simplement paraphrasé la chronologie sans montrer le rôle du concept d'alliance dans l'équilibre des forces.

Faute de consacrer un temps minimal à la description de l'équilibre des forces en Europe, beaucoup de candidats se sont contentés de brosser un tableau général de la période en commentant simplement la chronologie fournie.

Le critère important pour l'examineur c'est la présence d'un plan argumenté qui répond à une problématique des relations internationales. Il faut donc maîtriser les concepts et donner des exemples précis dont l'enchaînement rend la réponse et le plan convaincants. La chronologie fournie doit soulager la mémoire éventuellement défaillante des candidats. Elle ne peut pas constituer le plan et la structure de la copie.

4.2. ÉPREUVE DE GEOPOLITIQUE

Par rapport à l'année précédente, la moyenne chute lourdement. Cette baisse significative a plusieurs explications :

- Le nombre très élevé de copies éliminées, que celles-ci soient blanches ou totalement hors-sujet. Ces copies ont été notées entre 0 et 4/20.
- Le nombre important de candidats qui a transformé le sujet pour traiter des enjeux géostratégiques du pétrole et non, comme cela était demandé, des enjeux des routes du pétrole. Il est difficile de savoir si cette modification du sujet est consécutive à une lecture trop rapide de la question de la part des candidats ou à un défaut de connaissances qui les a conduits à « tenter leur chance » avec un autre sujet.

Un tel constat est d'autant plus regrettable, que l'actualité internationale fournissait presque « clef en main » plusieurs exemples aux candidats pour nourrir leur réflexion et traiter le sujet. En revanche, le jury a été sensible aux quinze candidats qui ont fait un effort d'analyse et ont mis leur connaissance au service d'un raisonnement solide.

De nombreux candidats ne maîtrisent pas les exigences méthodologiques de base de l'exercice. Le jury rappelle qu'une introduction doit nécessairement comporter une accroche, une définition des termes du sujet, une problématique explicitement formulée et l'annonce du plan. À chaque partie du développement, est attendue la présentation d'une idée maîtresse, appuyée sur des exemples précis et pertinents. La présence de croquis ou de cartes réalisés à main levée a été très appréciée. Enfin, la conclusion doit reprendre les grandes lignes de l'argumentation, afin de répondre à la problématique de l'introduction, pour ensuite ouvrir le sujet.

Par ailleurs, le jury appelle les candidats à la vigilance quant au respect des règles de grammaire et d'orthographe. Il est en effet particulièrement pénalisant pour une copie de géopolitique de commettre des erreurs sur des termes tels que « golfe », « Qatar », « Libye »,...

4.3. ÉPREUVE DE LV2

- ALLEMAND

Le texte proposé aux candidats était extrait de la presse nationale allemande quotidienne ou périodique (*Süddeutsche Zeitung*, *Der Spiegel*, *Focus*) et traitait de problèmes d'actualité récente.

Ce genre d'épreuves réclamait de la part des candidats un bon niveau linguistique et une bonne capacité d'expression écrite, en particulier pour répondre au questionnaire.

Au niveau des délais, le temps imparti (3 heures) devait en revanche permettre aux candidats de traiter l'ensemble de l'épreuve sans difficulté particulière.

Le niveau est passable (la moyenne des 4 candidats s'élève à **10,63/20**).

Il convient de relever l'homogénéité de cette population (les notes sont toutes comprises entre 10,00/20 et 11,50/20).

En règle générale, **les niveaux observés sont proches de ceux relevés lors des concours précédents**, même s'il paraît difficile de faire des comparaisons compte tenu du faible nombre de candidats.

Les remarques déjà formulées pour les concours précédents restent, malheureusement, valables :

- pour ce qui concerne la **version**, il apparaît que les lacunes en vocabulaire des candidats sont généralement importantes. Ce **déficit lexical**, souvent allié à une **méconnaissance de la syntaxe**, a conduit certains candidats à faire un travail de devinette, qui a alors abouti à une traduction en français n'ayant qu'un rapport parfois lointain avec le texte en allemand.

- S'agissant du **questionnaire**, les questions posées ont, en général, été comprises par les candidats.

Cependant, de nombreux candidats, en raison du manque de vocabulaire, possèdent une faible capacité d'expression et semblent éprouver d'immenses difficultés à rédiger une réponse dépassant deux ou trois phrases. Par ailleurs, la méconnaissance de la syntaxe et des règles grammaticales a fait que les réponses aux questions ont souvent tourné au **charabia** difficilement compréhensible.

- Pour ce qui concerne la question d'expression écrite (150 à 200 mots), beaucoup de candidats ne savent pas structurer leur exposé : une courte introduction exposant l'idée-maîtresse (c'est la réponse à la question posée), quelques idées qui doivent être en cohérence avec l'idée-maîtresse (c'est l'argumentation), et si possible une brève conclusion reprenant l'idée-maîtresse.

- Concernant les **exercices de compétence grammaticale**, les réponses ont généralement été satisfaisantes (compte tenu du faible niveau de difficulté des deux exercices proposés).

Les bons candidats ont été relativement peu nombreux (seules 4 notes sur un total de 22 se situaient à 12,00/20 ou au-dessus).

- ESPAGNOL

Il ne peut être fait de comparatif avec les années précédentes compte tenu que c'est la première année de la nouvelle organisation du concours.

Néanmoins, il peut être constaté que le nombre de candidats présentant l'espagnol est passé de 20 à 7 et de 15 à 7 par rapport à 2014 si l'on tient uniquement compte du périmètre « Lettres » élargi.

En revanche :

- la moyenne a évolué favorablement passant de 7,67 à 9,58 voire de 7,23 à 9,58 pour les « Lettres » ;
- elle est aussi devenue plus discriminatoire les notes s'étalant de 4 à 14 avec uniquement 4 notes égales ou supérieures à 10.

Ayant élaboré les sujets en fonction des dossiers de préparation du CNED, il est constaté une amélioration de la préparation des candidats.

Analyse des épreuves écrites :

Caractères généraux : Il a été constaté des évolutions positives cette année.

Le niveau de maîtrise de l'espagnol est meilleur sans être excellent.

En revanche, dès que les phrases du texte en espagnol ne sont pas construites simplement, les candidats perdent le fil du sens de la phrase et donc du paragraphe.

Ce manque de maîtrise de l'espagnol qui transparait au travers de traductions qui ressemblent plus, quelques fois, à des interprétations, ne leur permet pas, en outre, de se rattraper sur les réponses aux questions. Les candidats ne sont pas en mesure de développer les réponses ce qui les rend généralement indigentes.

En outre, ce qui me semble plus inquiétant pour de futurs officiers est la non-maîtrise du français écrit tant sur le plan de la grammaire, que de l'orthographe ou de la syntaxe, ce qui donne des traductions rédigées en mauvais français et peu compréhensibles.

Les axes de progrès

Les axes de progrès des candidats sont identiques à ceux de 2014 :

- le premier consiste à soigner la traduction, donc à écrire en bon français avec des phrases courtes comprenant un sujet, un verbe et un complément et composées de mots français qui existent ;
- le deuxième est de prendre quelques cours d'espagnol pour rafraîchir des connaissances endormies ;
- enfin de travailler les dossiers de préparation du CNED.

- ITALIEN

Cette année 4 candidats sur 6 ont compris qu'il était important de bien faire tous les exercices de l'épreuve, ce qui permet de se rattraper si un exercice est mal géré.

Les candidats qui ont eu moins de 05/20 doivent bien intégrer que choisir une langue pour un concours ne signifie pas l'étudier 2 mois, ils prennent l'énorme risque d'avoir une note éliminatoire !

Il est rappelé aux candidats que l'étude des annales des concours est capitale car cela permet d'avoir une vision claire de ce qui sera demandé.

Il est impératif de maîtriser des notions simples comme les contractions d'articles (on voit encore trop d'erreurs), les accords et les temps de l'indicatif par exemple. Toute grammaire de base proposera des exercices avec des corrigés pour s'entraîner. On ne demande pas aux candidats d'avoir des connaissances italo-italiennes particulières ni de faire preuve de génie pour traiter les sujets (qui sont des sujets assez communs de la presse internationale) mais bien de s'exprimer dans une langue claire et correcte.

5. MOYENNES GÉNÉRALES AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	MOYENNES				
				SYNTH	MATHS	PHYS	ANGLAIS	GÉNÉRALE
SI	93	38	41%	8,09	7,67	8,70	9,59	8,32
2014	94	28	30%	10,29	8,24	9,95	9,70	9,40

	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	SYNTH	ECO	MATHS	ANGLAIS	GÉNÉRALE
				SES	98	55	56%	9,74
2014	130	62	48%	8,80	7,46	6,30	8,16	7,61

	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	SYNTH	HRI-GEOP	ANGLAIS	LV 2	GÉNÉRALE
				L	89	19	21%	8,65
2014	80	10	13%	9,06	9,51	9,44	8,87	9,28

	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	Synt. Coef 10	Epr Coef 14	Epr Coef 10	LV Coef 6	GÉNÉRALE
				BILAN	280	112	40%	8,85
2014	304	100	33%	9,33	8,24	8,25	8,82	8,60

III. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION

1. ÉPREUVE D'APTITUDE GÉNÉRALE

(Présidée par le président du jury des concours)

Introduction

L'épreuve consistait, après avoir choisi un sujet parmi deux proposés, de préparer en 30 minutes un exposé de 10 minutes environ, puis de répondre à des questions complémentaires du jury relatives au sujet, et enfin de répondre à des questions destinées à apprécier plus précisément les connaissances générales du candidat, le tout pendant 30 minutes.

1) Remarques concernant la forme.

Les candidats ne maîtrisant pas la méthode de l'exposé ont été trop nombreux. L'absence d'idée maîtresse est certainement ce qui a fait le plus défaut. Trop souvent, le sujet choisi a été abordé comme une question de cours portant sur le thème abordé en général sans chercher à répondre précisément à la question posée. De nombreux candidats sont donc passés « à côté » de l'épreuve du fait de cette absence de raisonnement, de recherche de démonstration. Il est impératif de développer des idées directrices suivies d'idées secondaires étayées par des exemples.

Souvent les idées maîtresses se sont avérées être, en fait, des annonces de plan.

La définition des termes du sujet a trop rarement été précisée par les candidats, entraînant parfois des hors-sujets.

La durée des exposés s'est située pour la majeure partie des candidats autour de 5 à 6 minutes. Cela est insuffisant et dénote souvent un manque de connaissances sur le sujet. Dès lors, la phase des questions sur le sujet débute au bout de 6 à 7 minutes et pousse rapidement le candidat dans ses retranchements.

Le fait d'exposer debout ou assis n'a pas d'importance particulière pour le jury. Le choix d'utiliser le tableau papier pour inscrire le sujet, l'idée maîtresse et le plan permet au candidat d'être plus à l'aise et au jury de bien suivre la démonstration. Pour autant, il ne faut pas être trop scolaire en entourant par exemple les parties abordées.

Les candidats doivent bien chercher à prouver au jury qu'ils ont l'aptitude pour accéder au corps des officiers. Le jury a donc apprécié les candidats dynamiques et volontaires qui, tout en étant nuancés, ont cherché à convaincre et ont fait preuve d'opiniâtreté et de conviction.

Le CV des candidats doit permettre au jury de rapidement situer le candidat et de connaître son parcours. Il doit donc être pratique et complet. Les longues phrases sont à éviter. Le candidat doit préciser l'intégralité de son parcours depuis le baccalauréat.

La lettre de motivation doit être manuscrite et doit apporter une plus-value. Les phrases impersonnelles ou issues de « copier-coller » sont à proscrire.

2) Remarques concernant le fond.

Les candidats ont trop souvent choisi un sujet portant sur l'actualité sans vraiment mesurer s'ils avaient des connaissances approfondies sur le thème abordé. De fait, les exposés ont souvent manqué de substance et l'argumentation du candidat est demeurée assez pauvre.

Les candidats doivent maîtriser les grands repères des programmes d'histoire et de géographie du niveau baccalauréat. Ils doivent avoir des repères précis sur les grandes périodes de l'histoire de France avec un focus particulier sur les 19^e et 20^e siècles.

Les candidats doivent être en mesure de citer quelques grands noms de la littérature et de l'art français.

Le jury a souvent interrogé le candidat sur des sujets propres à sa filière. Les connaissances spécifiques ont souvent été insuffisantes. Par exemple, ne pas savoir décrire le keynésianisme ou citer un courant sociologique pour la filière SES est assez impardonnable.

De même, le jury s'est souvent appuyé sur les CV pour aborder des sujets connus par le candidat. Dès lors, le jury ne peut qu'inciter les candidats à maîtriser les grands enjeux des opérations auxquelles ils ont participé et avoir quelques connaissances sur les thèmes abordés dans leur CV.

Quelques candidats ont particulièrement bien préparé cette épreuve et se sont nettement démarqués du fait de leur importante culture générale. Dès lors, il y a eu un véritable échange entre le candidat et le jury lors de l'épreuve.

Pour la majeure partie des candidats, cette épreuve s'est avérée assez formelle avec une phase de question trop pauvre en échanges.

2. ÉPREUVE DE CONNAISSANCES MILITAIRES

Nature de l'épreuve

Conformément à la réglementation en vigueur, « *cette épreuve consiste en une interrogation orale de chaque candidat par le colonel adjoint du président et deux examinateurs. S'appuyant sur le curriculum vitae du candidat, les examinateurs apprécient, pendant une trentaine de minutes, l'expérience et les connaissances militaires acquises par le candidat* ». (Arrêté relatif aux concours d'admission à l'école militaire interarmes, en date du 13 janvier 2011).

Le jury ne prend connaissance du CV et de la lettre de motivation de chacun qu'au début de chaque série. Le candidat ne dispose d'aucun délai de préparation initiale. Les thèmes abordés durant l'épreuve couvrent toujours les trois domaines suivants, même si aucun découpage horaire n'est défini : la connaissance du métier, de l'unité et de l'arme du candidat, la formation militaire générale, enfin la maîtrise des domaines interarmes et interarmées, voire des environnements multinationaux. Le jury apprécie en outre la capacité du candidat à structurer ses réponses, la qualité de son expression, son attitude, sa prestance et son aisance.

Résultats

La moyenne générale s'élève à 11,30 cette année, contre 12,07 en 2014. La variation de 0,77 point n'est symptomatique que d'une légère baisse de niveau, prenant en compte les différences de sensibilité du jury et du mode de notation d'une année à l'autre. La plage des notes s'étend de 3 à 18,5. Quatre notes éliminatoires ont été attribuées à l'unanimité des trois membres du jury, à des candidats qui en l'état n'étaient manifestement pas aptes à intégrer le corps des officiers, ou faisaient montre de lacunes inacceptables. Les meilleurs notes ont été attribuées aux candidats les mieux préparés, qui avaient manifestement très bien cerné et approfondi les domaines sur lesquels ils étaient susceptibles d'être interrogés. On retiendra enfin quelques prestations d'EVAT véritablement excellentes, voire remarquables, tandis que quelques candidats en seconde présentation se sont avérés moins performants que l'année précédente, par défaut d'entretien de leurs connaissances.

Les moyennes par série sont cette année assez équilibrées :

SI : 11,26

LET : 11,24

SES : 11,45

Appréciation d'ensemble

Comme les années précédentes, la qualité de la préparation est très inégale, d'un candidat à l'autre, d'un Corps à un autre, et d'une grande unité à une autre (dont certaines ont d'ailleurs à l'évidence un souci aigu de la préparation de leurs candidats, les efforts consentis produisant effectivement les résultats escomptés). La qualité de la préparation varie ainsi de l'excellence à parfois l'absence totale de préparation, alors rédhitoire.

Manifestement, de nombreux candidats sous-estiment la difficulté de cette épreuve, que beaucoup pensent passer sur leurs connaissances du moment. C'est une très lourde erreur d'appréciation, l'épreuve étant extrêmement révélatrice du travail qui a été ou pas fourni, ainsi que de l'investissement personnel qui a été ou pas consenti. Du reste, un nombre non négligeable de candidats initialement sûrs d'eux et combattifs « s'éteignent » progressivement en cours d'épreuve, à mesure qu'ils réalisent l'évidence de sa difficulté, leur erreur de jugement initial, l'insuffisance de leur performance, et l'inéluctable sanction qui se dessine...

De façon générale, « le travail paye » à cette épreuve de connaissances militaires, qui doit permettre à ceux qui s'investissent d'engranger un nombre de points pouvant même s'avérer déterminant, étant donné le coefficient attribué.

Appréciation de détail

Tenue

Les tenues sont dans l'ensemble soignées et rigoureuses. On relève cependant des défauts dommageables : des chemises blanches civiles ou aux manches excessivement longues, des cravates mal ajustées, des tenues tachées, des chaussures mal cirées, la multiplication d'insignes métalliques (jusqu'à cinq...)

Présentation et gestion du stress

La présentation est généralement rigoureuse elle aussi, mais peut s'avérer très rigide chez les candidats les plus contractés.

La gestion du stress aboutit à des prestations variant d'une « rigueur dans la décontraction » généralement bienvenue à des comportements souvent très formatés et tendus (en particulier lors de la présentation, qui revêt alors un caractère très artificiel), généralement chez les candidats les moins bien préparés. Cette tension s'exprime alors par des attitudes très rigides ou trahissant un manque de maîtrise de soi : candidat entrant dans la salle sans un regard pour le jury et fixant le mur d'en face jusqu'au moment du quart de tour, candidat se trompant dans le nom de son régiment, tremblements perceptibles, silences pesants, trous de mémoire surprenants, tics verbaux ou gestuels, etc. Il est impératif de s'entraîner à cette épreuve et d'apprendre à contrôler ses émotions, évitant ainsi de perdre une partie de ses moyens et de montrer une instabilité émotionnelle là aussi préjudiciable.

Lettre de motivation et CV

Rares sont les lettres de motivation exprimant... une réelle motivation personnelle du candidat à devenir officier. La plupart des lettres soit multiplient les truismes et banalités (« accéder à de plus hautes responsabilités »), soit décrivent la vision qu'a l'intéressé de l'archétype de l'officier, soit racontent la vie du candidat, et parfois se perdent dans des envolées lyriques appuyées de citations d'hommes célèbres... Quelques lettres n'ont à l'évidence pas été rédigées par le candidat mais par une autre personne. Ceci est vite détecté lors de l'entretien, la différence entre la qualité de l'expression écrite et la pauvreté de l'expression orale n'étant alors pas à l'avantage de l'intéressé.

Assez fréquemment, le CV est utilisé comme un complément à la lettre de motivation. Il est alors très long, ne remplit plus son rôle, omettant parfois même de préciser l'âge du candidat, voire sa fonction ! Enfin, on relève encore de graves lacunes dans les domaines de l'orthographe et de la syntaxe. Celles-ci ne sont pas acceptables, tant il est simple de faire vérifier ces éléments avant de transmettre lettre et CV. Ces paramètres sont également révélateurs de la qualité de la préparation et de la réelle motivation du candidat.

La connaissance du métier

C'est toujours le domaine qui fait l'objet des premières questions, parce qu'il permet de bien entrer dans l'épreuve en mettant à l'aise le candidat, et parce qu'il est normalement le plus facile pour ce dernier. Si la connaissance du métier est en général bien maîtrisée, elle se limite parfois à la stricte spécialité de l'intéressé. Les règlements d'emploi sont globalement connus pour l'essentiel, en dépit de lacunes parfois surprenantes (définition des termes de mission par exemple). La culture d'Arme (origine, grands noms, devises, traditions, histoire militaire) est souvent testée dans cette partie de l'épreuve.

La formation militaire générale (FMG)

C'est avec ce domaine que le jury commence à mieux percevoir la réalité du travail préparatoire, ou à l'inverse l'absence éventuelle de préparation. Beaucoup de candidats qui ont correctement répondu à la partie métier sont, dès qu'on bascule subitement dans la FMG, surpris du spectre potentiel des sujets pouvant être abordés ici, au-delà de la maîtrise de leur spécialité. Ces thèmes sont ceux qui sont enseignés dans les écoles de formation initiale, additionnés des grands problèmes de l'actualité de l'armée de terre et des préoccupations majeures du moment. De très nombreuses questions correspondent aux thèmes traités par les dossiers centraux des TIM des deux dernières années. Bien souvent, des réponses totalement fausses sont assénées avec parfois une belle assurance, alors qu'il est beaucoup plus habile de reconnaître humblement une lacune, tout en « rebondissant » immédiatement sur un aspect connexe à la question posée afin de poursuivre l'échange. Quelques rares candidats détenant une spécialité très technique connaissent parfaitement bien leur domaine, et très mal tout le reste.

Les connaissances interarmes et interarmées

Plus encore qu'en FMG, les thèmes ici abordés sont particulièrement révélateurs de la somme de travail consentie lors de la préparation. Bien souvent, les candidats provenant d'armes d'appui connaissent mal les spécialités du soutien, et vice versa. Comme l'année dernière, l'essentiel de l'organisation interarmées du soutien est encore méconnu de trop nombreux candidats. Très peu sont capables de caractériser et de différencier le rôle du CEMAT et les missions de l'EMAT de ceux du CEMA et de l'EMA, à plus forte raison les prérogatives des grands états-majors, qu'ils soient des forces, de l'administration centrale, des zones de Défense, etc.

Expression orale

Une mauvaise gestion du stress a également des conséquences dans le domaine de l'expression. Si de façon générale en effet, la majorité des candidats s'exprime dans un français correct, une certaine nervosité se ressent parfois, se traduisant par des approximations, des hésitations, un manque d'assurance, des expressions malvenues, et peu de force de persuasion. A l'inverse, les candidats qui utilisent un langage châtié et s'expriment de façon posée et avec enthousiasme, voire lorsque nécessaire avec un peu de passion modérée se détachent immédiatement. En outre, alors que tous sont invités à utiliser le tableau papier (ou l'utilisent de leur propre initiative), très peu exploitent correctement ce moyen pédagogique – en particulier lors de la réalisation d'organigrammes et surtout de schémas tactiques – probablement par manque d'habitude.

Quelques pistes pour bien préparer cette épreuve

- Si le candidat ne bénéficie pas d'une préparation initiée par sa hiérarchie, il doit la solliciter afin de pouvoir effectuer des « colles » dans les conditions de l'épreuve du concours. La répétition d'exercices doit ainsi permettre au candidat de maîtriser son stress et d'améliorer son expression et son aisance.
- La tenue doit être réglementaire et soignée.
- Il faut rédiger une lettre de motivation simple, sincère et personnelle en respectant orthographe et syntaxe.
- Il est impératif de lire deux à trois années de TIM et d'Armées d'aujourd'hui.
- Il faut exploiter le compte rendu du jury de l'année précédente.
- Il est indispensable de parfaitement connaître non seulement son propre métier (doctrine, définition des termes de mission, caractéristiques des matériels majeurs, structures du Corps, etc.), mais aussi la composition de la grande unité d'appartenance.
- Il faut connaître les structures actuelles et l'organisation future de l'armée de terre, les matériels majeurs et à venir, ainsi que les grands thèmes du moment.
- Il n'est pas acceptable de ne pas détenir un minimum de connaissances dans les domaines de la concertation, de l'engagement ou de la présence de nos forces hors de métropole, du soutien interarmées, du recrutement et de la réserve, du statut général des militaires, du cursus des EVAT, des attributions des grands états-majors.
- Le candidat doit pouvoir s'exprimer sur les traditions.

- Il est bon d'avoir de solides connaissances dans le domaine interarmes, mais également interarmées.
- Savoir répondre à des questions touchant aux aspects multinationaux (par exemple l'OTAN) apporte une indiscutable plus-value, de même que la lecture de la presse militaire, qui peut donner une dimension supplémentaire aux échanges, fort appréciée et très révélatrice.

3. ÉPREUVE DE LANGUE ANGLAISE

3.1. CONCOURS SCIENCES ET LETTRES

La majorité des candidats examinés avait été préparée aux épreuves, en connaissait la nature et l'organisation. Les résultats démontrent que le niveau de communication en langue anglaise des jeunes sous-officiers et militaires du rang qui se présentent au concours est satisfaisant. Quelques-uns ont toutefois été très courts dans leur présentation initiale, ne prenant la parole que pour une ou deux minutes. Quelques autres, sans doute mal organisés ont été bavards et longs, donnant par exemple des détails sur la vie de leur unité plutôt que sur leur propre expérience.

La partie de questions-réponses est facilitée par la lecture des biographies des candidats désormais à la disposition des examinateurs de langue anglaise. Chez les candidats laconiques et peu à l'aise en anglais, cette partie de l'oral est compliquée.

L'épreuve finale de compréhension orale a été diversement réussie. Pour la première fois cette année, les textes étaient lus par un lecteur américain et par un lecteur anglais, selon qu'il s'agissait d'une biographie décrivant un militaire américain ou britannique.

Sur l'ensemble, un seul candidat n'a vraisemblablement pas du tout compris le texte. Il s'agit d'un sous-officier ayant avoué à l'examineur « avoir fait l'impasse sur l'épreuve d'anglais » (?). Compte tenu de la prise de parole initiale, ce candidat a échappé à la note éliminatoire.

D'une manière générale, seuls les meilleurs candidats savent bien décrire les matériels et équipements de leur unité. Les autres utilisent de nombreux barbarismes ou faux-amis, « formation », « cursus », « scolarity »... Le vocabulaire militaire est souvent très peu connu et il est surprenant par exemple qu'un sous-officier spécialiste « MILAN » ne connaisse pas l'expression « wire-guided », qu'un chef de char Leclerc ignore « smoothbore ».

Les décorations et brevets sont aussi des sources de confusion, ce qui m'amène cette année à proposer que le synode des examinateurs se penche (virtuellement) sur un memento destiné aux candidats afin de leur donner quelques éléments concrets comme la manière de se présenter qui évitera les « at your disposal » que j'ai dû entendre six à dix fois par jour, puis qui reprenne la manière simple de décrire sa biographie et donne un aperçu des fonctions dans les unités (avec une manière de traduire les unités, light infantry plutôt que hunter pour les chasseurs). Enfin, qui décrive une méthode de prise de note pour la compréhension. J'avais volontairement disposé deux stylos de couleur différente sur la table des candidats, me souvenant des leçons de mes maîtres du Prytanée Militaire qui m'avaient appris cette méthode pour l'épreuve de compréhension. Très rares sont ceux qui ont employé une couleur par lecture et les résultats de l'épreuve ont été souvent moins bons que les autres années. Je ferai à mes condisciples une proposition allant dans le sens de la rédaction en commun d'un memento.

D'une façon générale, j'ai ressenti un manque de préparation de nombreux candidats, sans doute lié au rythme effréné des OPEX, OPINT et autres contraintes que subissent nos unités des forces. J'ai toutefois été très satisfait de constater que de prestigieuses unités que l'on ne peut pas soupçonner d'avoir été préservées, RICM, Régiments d'infanterie, groupements de la BSPP, ont fait un effort visible de préparation, de soutien et de motivation de leurs candidats.

3.2. CONCOURS SES

Le niveau d'anglais des candidats a paru globalement acceptable pour suivre une scolarité à l'EMIA.

À condition de travailler sérieusement et régulièrement, même les candidats les moins bons pourront progresser en anglais lors de leur séjour à Coëtquidan car ils possèdent une « base » suffisante.

Le niveau est inégal et les notes que j'ai mises vont de 6 à 17,5/20, la moyenne étant de 12,68.

Il convient de souligner que j'ai ouvert au maximum l'éventail des notes et qu'aucun de mes candidats ne méritait une note éliminatoire.

Techniquement :

- quelques accents sont vraiment *mauvais* ;
- des confusions classiques reviennent souvent, comme l'emploi erroné de « to pass » ou « actually » ;
- la construction de certains verbes est mal assimilée, par exemple : « to consist », ou « to participate » ;
- la grammaire de base est souvent mal maîtrisée :
 - les conjugaisons (confusions entre le passé et le présent, verbes irréguliers pas toujours sus) ;
 - la concordance des temps ;
 - les comparatifs et les superlatifs.

Enfin, certains mots de vocabulaire militaire de base sont méconnus, comme par exemple, « signals » pour ce qui touche aux transmissions.

En conclusion, à l'EMIA, les candidats reçus pourront progresser en anglais sans difficultés car leurs « bases » sont suffisantes.

4. ÉPREUVES SPORTIVES

Généralités

Le concours 2015 s'est déroulé dans des conditions optimales.

Les conditions matérielles et humaines étaient conformes à l'arrêté régissant ce concours.

Une équipe de 4 moniteurs-chefs EPMS et d'un officier responsable de commission était mise en place afin d'assurer le contrôle des épreuves.

Le concours EMIA sur épreuve était organisé cette année pendant trois semaines. La deuxième semaine était commune avec le concours du CTA. Les épreuves sportives étaient identiques pour ces deux concours à l'exception du parcours d'obstacles qui n'est pas joué par le CTA. Il n'y eu aucun problème dans la gestion et la conduite de l'évaluation en simultanée de ces deux concours.

Aucune remarque particulière concernant les candidats qui se sont toujours présentés en lieu et en heure pour les différentes épreuves.

Aucune contestation ou remarque sur le déroulement des épreuves n'a été formulée par les candidats.

Un candidat s'est blessé au genou lors de l'épreuve du parcours d'obstacle et n'a pas pu terminer l'épreuve.

Épreuves

L'évaluation de l'aptitude physique au concours EMIA est composée de deux parties : les épreuves physiques de la partie générale du contrôle annuel des militaires. Pour ces épreuves, les candidats disposent de repères de performances car ils effectuent ces tests depuis plusieurs années maintenant.

La deuxième partie de ce concours est un parcours d'obstacles. Cette épreuve est évaluée uniquement au cours de la formation initiale des candidats à St-Maixent. Cela remonte à quatre ans au minimum. Cette épreuve représente chaque année un écueil car la plupart des notes éliminatoires aux épreuves sportives sont obtenues en parcours d'obstacles.

Pour mémoire, il y a eu l'an dernier 7 éliminations dont une sur blessure pour 107 candidats ; un candidat a été éliminé aux abdominaux, les autres éliminations ont eu lieu sur le parcours d'obstacles.

Cette année, il y a 11 éliminations dont une sur blessure ; un candidat a été éliminé aux abdominaux, les autres éliminations ont eu lieu sur le parcours d'obstacles.

La **moyenne générale** pour les épreuves physiques est passée de 16.07 l'an dernier à **15.93** cette année. Ces résultats sont donc en baisse en raison du niveau en parcours d'obstacles.

- En natation, les résultats sont en baisse par rapport à ceux de l'an dernier avec une moyenne de 17.07 contre 17.75 en 2014.
- En Cooper la moyenne est très légèrement inférieure avec une moyenne de 16.65 contre 17.01 l'an dernier.
- Les notes aux épreuves de capacité musculaire générale (corde et abdominaux) sont constantes par rapport à l'an dernier.
- La moyenne au parcours d'obstacles est passée de 11.65 l'an dernier à 11.79 pour ce concours. Sur cette épreuve, il y a plus de notes éliminatoires.

Constat

De façon plus générale, on constate un niveau physique moyen très similaire à l'an dernier pour la première partie des épreuves avec une moyenne pour CMG à 17.31 contre 17.55 en 2014. La moyenne au parcours d'obstacles a légèrement augmenté mais reste toujours faible. Le nombre des éliminations au parcours d'obstacles a augmenté avec 10 éliminations et reste toujours surprenant bas pour un concours.

On note encore chez un certain nombre de candidats un manque de qualités physiques de résistance, de force et d'explosivité.

Seuls 53 candidats ont réalisé un temps au parcours d'obstacles inférieur à 4 minutes. Le manque de préparation spécifique associé à des carences physiques plus générale a abouti à ces échecs ou à des performances très moyennes. Même si certains ne pratiquent pas régulièrement le parcours d'obstacles, tous devraient être capables de réaliser de meilleurs temps que ceux constatés cette année encore. Il s'agit de candidats jeunes qui pour la plupart sont chefs de groupe ; ils sont tous susceptibles d'assurer les missions opérationnelles actuelles de l'armée de terre particulièrement exigeantes physiquement.

La scolarité à l'EMIA est de plus en plus dense dès la première année. La partie aguerrissement est de plus en plus importante et cela au détriment de la partie consacrée à la préparation physique pure. Si les candidats n'arrivent pas avec un minimum de qualité et de potentiel physiques, nous ne pourrions pas leur garantir à la sortie un niveau suffisant et satisfaisant pour leur futur métier de chef de section.

Il faut que les futurs candidats poursuivent cet effort de préparation physique. La pratique régulière du parcours d'obstacles ou à défaut de la méthode naturelle est nécessaire. Les candidats doivent apprendre à se faire mal et à repousser leurs limites.

En complément et d'autant plus si leur accès à un parcours d'obstacles est difficile, il est fondamental qu'ils fassent un gros effort de travail de musculation du haut du corps. Cela leur servira à la fois pour le grimper de corde, pour le parcours d'obstacles et par extension pour leur travail au quotidien dans le contexte actuel des missions de l'armée de terre. Ils devront également réaliser un travail qualitatif en course à pied.

Pour cela, ils doivent s'appuyer impérativement sur les spécialistes des unités (les bureaux des sports) formés pour ce type de programmation d'entraînement.

5. MOYENNES GÉNÉRALES AUX ÉPREUVES D'ADMISSION

CONCOURS	Admissibles	Présents aux épreuves d'admission	Candidats ayant eu 1 note éliminatoire	MOYENNES							GÉNÉRALES CONCOURS	2014
				APT. GÉN.	CONN. MILI.	ANG.	LV OPS	EPS	GÉNÉRALES ADMISSION			
SCIENCES	46	42	6 (dont 4 en EPS)	9,88	11,26	12,05	12,00	16,14	12,18	11,88	12,16	
S.E.S	29	28	5 (dont 2 en EPS)	8,63	11,45	12,18	9,00	16,73	11,95	11,13	11,49	
LETTRES	38	34	5 (dont 5 en EPS)	9,90	11,24	12,56	0,00	15,46	12,07	11,67	11,99	
Total / Moyenne	113	104	16 (dont 11 en EPS)	9,55	11,30	12,25	10,80	16,08	12,08	11,61	11,88	
2014	133	124	14 dont 7 en EPS	10,00	12,07	12,17	12,75	16,07	12,07	11,88		